

Conduire une culture de myrtille: Les clés de la réussite



Durée : 3 Jours

Pour les porteurs de projet myrtilles que ce soit en phase d'installation ou en diversification. Elle s'adresse également à des producteurs ayant déjà un verger en place. Cette formation est tout à fait adaptée à une conduite culturale en AB ou en conventionnel.

Dates : 11 - 12 - 13 Mars 2025 de 9H.30 à 17H.00

Lieu : salle Buisson – 7 Route du Mont Gargan – 19370 CHAMBERET

LA FORMATION - Cultivez vos compétences / 2021

OBJECTIFS

PROGRAMME

Cette formation doit permettre aux porteurs de projets d'acquérir les connaissances nécessaires à la bonne conduite d'une culture de myrtille.

Elle permet également de se perfectionner sur les différentes étapes de la culture de la myrtille.

Jour 1 : Exposé en salle à CHAMBERET

- Etre capable de bien maitriser les étapes en amont de la plantation : LE SOL
- Etre capable de bien maitriser les différentes étapes après la plantation: AU DESSUS DU SOL

Visite de verger (après-midi) chez Association AVEC

- Présentation du verger
- Conduite de la culture

Jour 2 : Exposé en salle à CHAMBERET

- Etre capable de :
 - . Définir sa stratégie commerciale
 - . Choisir ses variétés
 - . Maitriser les différentes protections
 - . Maitriser les données économiques

Jour 3 : Visite de vergers jeune et anciens toute la journée

- Secteur de SAINT AUGUSTIN et Freysselines de CHAUMEIL
- Conduite de la culture

RESPONSABLE DE STAGE INTERVENANT

Responsable de stage : **JR Loge, conseiller productions végétales CDA 19**
Intervention : **Mr MAS DE FEIX Martial: technicien conseil indépendant en production de myrtille**

METHODES PEDAGOGIQUES MOYENS MATERIELS

Exposé en salle.
Visite de vergers

PRE-REQUIS

Aucun

Nombre de stagiaires

Minimum : 8 Maximum : 15

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

Appréciation des acquis par écrit en début et fin de formation

SANCTION DE LA FORMATION

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation

DELAI D'INSCRIPTION

Avant le 28 Février 2025

TARIF

Public VIVEA : possibilité de prise en charge par VIVEA
Autre public : 50 €/stagiaire/jour
Conseiller : 100 €/stagiaire/jour
Cette formation ouvre droit à un crédit d'impôt au chef d'exploitation au bénéfice réel.

Contact : Jean-Robert LOGE – 07.63.45.23.62 - Assistante : 05.55.46.78.46 isabelle.dannay@correze.chambagri.fr



Si vous avez besoin d'une prise en charge spécifique dans l'organisation de la formation, contactez le responsable de stage au : 07.63.45.23.62

Ce tract – bulletin d'inscription vaut convocation

Ce tract-bulletin d'inscription vaut convocation

pour la formation «Conduire une culture de myrtille : les clefs de la réussite »

A RETOURNER à l'adresse mail indiquée page 1 ou par courrier à :

Chambre d'Agriculture – Avenue de la Résistance – 19200 USSEL

NOM, Prénom (OBLIGATOIRE) : _____ Date de naissance : _____

Adresse du stagiaire : _____

Code Postal : _____ COMMUNE : _____

Tél : _____ Mail : _____

Production : _____

Mon statut :

- Contributeurs VIVEA (chefs d'exploitation, associés d'exploitation, cotisants solidaires, conjoints collaborateurs : à jour de leur cotisation VIVEA auprès de la MSA, démarche installation)
- Retraité agricole
- Conjoint non cotisant
- Salarié agricole
- Autre, précisez :

- Je participe à la formation « Conduire une culture de myrtille : les clefs de la réussite »

OUI NON

- Je prendrai le repas en commun (à ma charge) :

OUI NON

Fait à, le

Signature :

Questionnaire d'attentes des stagiaires

■ Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?

■ Avez-vous déjà suivi une formation sur ce thème ?

Non

Oui – Laquelle et quand ?

■ Quelles sont vos attentes concernant cette formation (en fonction de vos projets sur l'exploitation), quelles connaissances nouvelles, pratiques, méthodes souhaitez-vous acquérir ?

■ Avez-vous des remarques, des questions ?

■ SI FORMATION DE 2 JOURS ET PLUS, FORMULER UNE QUESTION SUR LE THEME ICI



Retrouvez plus d'information sur
www.correze.chambre-agriculture.fr

